



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 12 décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la Mairie à Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 06 décembre 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	2	4	4

Pour	Contre	Abstention
25	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BODIN Pascal, CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, CHADELAUD Michel, CHAUVERGUE Laurence, DÉVAUX Nathalie, DOLLEY Alain, FAYE Jean Pierre, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles

Suppléants avec voix délibérative : LEBLANC Christian

Membres ayant donné pouvoir : MUZETTE Thierry donne pouvoir à LENOBLE Monique, SUDRON Frédéric donne pouvoir à PERDUCAT Daniel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : BIDAUD Jean-Michel, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LOURADOUR Patricia

Absents : MENUCELLI Thierry, DUPUY Nathalie, ROGER Edouard, SIMON Isabel

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

Délibération n° 77-2019 : Désignation d'un délégué au Conseil de surveillance de l'Hôpital Monts et Barrages (CHIMB)

Monsieur le Président rappelle que Monsieur Perducat avait été désigné le 17 avril 2014 pour représenter la Communauté de Communes au conseil de surveillance du CHIMB. Hors l'article R6143-12 du Code de la Santé Public stipule que la durée des fonctions de membre du conseil de surveillance est de cinq ans. Il convient donc de désigner à nouveau un délégué.

Monsieur Le Président propose la candidature de Monsieur Perducat.

Accusé de réception en préfecture
087-248719353-20191212-DEL-77-2019-DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de :

- DESIGNER Monsieur Daniel PERDUCAT pour représenter la Communauté de Communes des Portes de Vassivière au Conseil de Surveillance de l'Hôpital Monts et Barrages (CHIMB).

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 16 décembre 2019

Le Président,
Jean Pierre FAYE

Acte rendu exécutoire le :
Publié le : **16 DEC. 2019** *Le Président*

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
5, rue de la Liberté
87120-EYMOUTIERS